

Rénovation des deux mentions complémentaires en coiffure

par la création d'une
mention complémentaire
Coiffure Coupe Couleur

05/05/2015

D'après le DIAPORAMA SUPPORT DE PRESENTATION POUR LA REUNION de la 19 EME CPC



Historique

- Les 2 MC existantes, créées en octobre 1998, sont calquées sur l'ancien BP coiffure à 2 options.
- Le projet de modification des MC est la suite logique de la rénovation du BP
- Volonté de créer une nouvelle MC dont les contenus et les épreuves sont totalement distincts de ceux du BP



Réflexions engagées sur la MC

En novembre 2011, dès que la rénovation du BP a été achevée.

Proposition des axes de travail validée par les différents acteurs en janvier 2012

La nouvelle MC sera conçue dans un objectif d'insertion professionnelle, complémentaire au CAP coiffure visant à acquérir un niveau de technicité et de compétence accru en colorimétrie, en coupe « dame » et en coiffage. Elle conduit à l'exercice du métier en autonomie.



Présentation de la nouvelle MC Coiffure Coupe Couleur

Cette mention complémentaire vise à approfondir certaines compétences acquises en CAP et cible les compétences relatives :

- aux techniques de coloration
- aux techniques de coupe « Dame »
- aux techniques de coiffage

*Ce sont les techniques
les plus pratiquées en salon*



Référentiel d'activités professionnelles

Les activités repérées se déclinent en 4 principales fonctions :

- **diagnostic et conseil**
- **organisation et gestion**
- **réalisation de techniques :**
 - de coloration
 - de coupe « dame »
 - de coiffage
- **contrôles**



Référentiel d'activités professionnelles

Toutes les compétences et connaissances contribuent à développer la dimension environnementale, sociale et sociétale de l'activité professionnelle.

- *la connaissance de l'entreprise et/ou du contexte professionnel et économique,*
- *les réglementations et normes en vigueur,*
- *la santé et la sécurité au travail,*
- *la qualité,*
- *le développement durable,*
- *la maîtrise des outils informatiques et logiciels professionnels.*



Référentiel de certification

C1 S'informer et communiquer

C11 Rechercher, s'approprier l'information à des fins professionnelles afin de la transmettre

C12 Communiquer en vue de la réalisation d'une prestation

C2 Organiser et Gérer

C21 Organiser les activités

C22 Gérer l'environnement de travail

C3 Concevoir et réaliser

C31 Mettre en œuvre des techniques de coloration

C32 Mettre en œuvre des techniques de coupe « dame »

C33 Mettre en œuvre des techniques de coiffage

C4 Contrôler et évaluer

C41 Evaluer la qualité de la prestation

C42 Apprécier l'efficacité de la prestation



Savoirs associés

Les savoirs associés sont abordés à partir de situations professionnelles en étroite relation avec la pratique

- ❑ Biologie et technologies appliquées
- ❑ Environnement professionnel
- ❑ Relations professionnelles

Règlement d'examen

3 épreuves d'égale valeur

Épreuves	Unités	Coeff.	Mode	Durée	Mode	Durée
E 1 : Coupe transformation, coiffage dame	U 1	4	CCF		Ponctuel pratique	45 mn
E 2 : Coloration, effets de couleurs	U 2	4	CCF		Ponctuel pratique et oral	1 h 50
E 3 : Évaluation de l'activité professionnelle	U 3	4	Ponctuel écrit et oral		Ponctuel écrit et oral	20 min



E1 : Coupe transformation, coiffage « dame » durée 45 min – sur modèle féminin

Objectifs et contenu de l'épreuve

Réalisation d'une coupe dame

Réalisation de coiffage personnalisé mettant en valeur la coupe

L'épreuve prend appui sur les compétences :

- C 32 : Mettre en œuvre des techniques de coupe « Dame »
- C 33 : Mettre en œuvre des techniques de coiffage



E2 – Coloration, effets de couleur

Durée 1h50 - épreuve pratique et orale sur modèle

Objectifs et contenu de l'épreuve

Réalisation de coloration

Réalisation d'effets de couleurs

Appréciation personnelle du travail réalisé

L'épreuve prend appui sur les compétences :

C 22 : Gérer l'environnement de travail

C 31 : Mettre en œuvre des techniques de coloration

C 41 : Evaluer la qualité de la prestation



E3–Présentation d'une situation professionnelle durée 20 minutes – épreuve écrite et orale

Objectifs et contenu de l'épreuve

Elle a pour but d'évaluer les compétences relatives à la pratique en milieu professionnel.

C 11 Rechercher, s'approprier l'information à des fins professionnelles en vue de la transmettre

C 12 Communiquer en vue de la réalisation d'une prestation

C 21 Organiser les activités

C 42 Apprécier l'efficacité de la prestation

L'épreuve prend appui sur un dossier personnel relatif à l'expérience professionnelle du candidat en entreprise.



Périodes de formation en milieu professionnel

Pour toutes les voies de formation
Cf. réglementation générale des MC

15 semaines de PFMP pour les candidats sous statut scolaire :



Mise en œuvre septembre 2015
Première session juin 2016